

DECRET N° 98-403 du 14/11/1998  
portant inscription à titre excep-  
tionnel au Tableau d'Avancement de  
l'année 1997 d'un Officier de la  
Police Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE.

VISAS:

- Vu l'Acte Fondamental;  
Vu la Loi 17/61 du 16 Janvier 1961, portant organisation et recrutement des  
Forces Armées de la République du Congo;  
DEF/DGAF Vu l'Ordonnance 31/70 du 18 Août 1970, portant statut général des Cadres de  
l'Armée Populaire Nationale;  
Vu l'Ordonnance 11/76 du 12 Août 1976, modifiant les Articles 6 et 7 de l'Or-  
donnance 31/70 du 18 Août 1970, portant statut général des Cadres de l'Ar-  
mée Populaire Nationale;  
DCF/DGAF Vu le Décret 74/357 du 25 Novembre 1970, portant avancement dans l'Armée;  
Vu le Décret 74/355 du 28 Septembre 1974, portant création du Comité de Défen-  
se;  
Vu le Décret 84/936 du 25 Octobre 1984, portant création et organisation du  
Ministère de la Défense Nationale;  
Vu le Décret 84/938 du 25 Octobre 1984, portant organisation de la structure  
du Cabinet du Ministère de la Défense Nationale;  
DGAF/MDN Vu le Décret 002/97 du 02 Novembre 1997, tel que modifié par le Décret 98/5  
du 20 Janvier 1998, portant nomination des Membres du Gouvernement;  
Vu le Décret 97/13 du 12 Décembre 1997, portant organisation des intérim des  
Membres du Gouvernement.

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE :

DECRETE :

Article Premier: Est inscrit à titre exceptionnel au Tableau d'Avancement au titre de l'an-  
née 1997,

POUR LE GRADE DE COMMANDANT  
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE  
POLICE GENERALE

Capitaine OKOUERE Adolphe Commandement

Article 2 : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et du Bud-  
get sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui  
sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 1998

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de l'Administration du  
Territoire,

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO  
Le Ministre des Finances et du Budget,

Général de Brigade Pierre O E A.-

Mathias D Z O N.-